



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ALERTE BUDGET 2024-2025 **Dès l'année prochaine, plusieurs universités** **pourraient être en cessation de paiement !**

Les 1,5 milliards d'euros de fonds de roulement des universités et les 500 millions d'euros des autres établissements qui restaient en septembre 2024 devraient être siphonnés et réduits à néant en 2025, alors qu'ils sont indispensables pour investir massivement, en particulier dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments. Dès l'année prochaine, en 2025, plusieurs établissements dont le fonds de roulement et la trésorerie 2024 seront insuffisants, seront alors en situation de cessation de paiement...

Une situation budgétaire très alarmante dès cette année

La loi de finance 2024, votée fin 2023, a organisé pour cette année 2024 le sous-financement de l'ensemble des universités à hauteur de 1,170 milliards d'euros. Avec l'annulation supplémentaire de 80 millions d'euros en février 2024, c'est d'ores et déjà un sous-financement de 1,250 milliards d'euros que nous subissons. Toutes les universités et la plupart des établissements d'enseignement supérieur public ont été en effet contraints de piocher dans leurs réserves – les fonds de roulement, normalement dédiés aux investissements – afin de pouvoir assurer leurs missions et maintenir leur activité de formation et de recherche. En septembre 2024, ces prélèvements s'élevaient à 1,741 milliards pour l'ensemble des établissements publics. Il ne restait plus à ces derniers que 2 milliards d'euros en réserve (voir tableau ci-dessous).

Un projet de budget qui aggrave encore la situation

Le projet de loi de finance 2025 prévoit pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche une augmentation de 98 millions d'euros sur la partie «fonctionnement et investissement», ce qui correspond en réalité, en comptant l'inflation, à seulement 20 millions d'euros. Mais, par ailleurs, les universités et les autres établissements d'enseignement supérieur vont devoir assumer 275 millions de dépenses supplémentaires que l'État impose sans les financer : 50 millions d'euros d'augmentation du RIPEC, 180 millions d'euros d'augmentation de la cotisation des établissements à la pension civile et 45 millions d'euros pour le «glissement vieillesse-technicité». Ainsi en réalité, il manque **255 millions d'euros supplémentaires** dans le budget des universités pour 2025. Le sous-financement de l'ESR, qui s'élevait à 1,741 milliards en 2024, va donc atteindre 2 milliards d'euros pour 2025 — ce qui siphonnera l'intégralité des fonds de roulement. Certaines universités se retrouveront alors en cessation de paiement.

Des conséquences pour les étudiant·es, le personnel et les formations

Au-delà de ce véritable hold-up, ce sous-financement a des conséquences directes et désastreuses quant à l'offre de formation puisque ces prélèvements vont se traduire par de drastiques mesures d'austérité qui dégraderont les conditions d'étude et de travail des étudiant·es et de tout le personnel : gel des campagnes d'emploi, baisse des capacités d'accueil des formations, baisse des heures des maquettes de formation, augmentation de la taille des groupes de travaux dirigés, augmentation de la charge de travail administrative et technique et à terme, augmentation généralisée des frais d'inscription.

Alors que la part d'étudiant·es inscrit·es dans le privé a progressé depuis 2017, passant de 20 % à 26 % en 7 ans, que le coût, pour l'État, de l'apprentissage s'élève à 25 milliards d'euros et qu'il profite, pour plus de 90 % de son montant, à l'enseignement privé et aux entreprises, le SNESUP-FSU sonne l'alarme quant au désengagement de l'Etat qui compromet l'avenir de l'enseignement supérieur public.

Le SNESUP-FSU appelle à se mobiliser massivement le 5 décembre 2024 pour obtenir un tout autre budget, demander le retrait de tous les jours de carence et la revalorisation des salaires comme le maintien de 100 % des indemnités journalières lors des arrêts maladie.

Université (département)	Evolution du FdR (1) entre décembre 2023 et septembre 2024	Nombre de jours de fonctionnement représentés par le FdR en septembre 24
EPE (2) Université de Côte d'Azur	- 98 %	1 jour
Aix-Marseille-Université	- 74 %	10 jours
Université de Franche-Comté	- 50 %	40 jours
INSA de Toulouse	- 94 %	4 jours
EPE Paul-Valéry-Montpellier 3	- 93 %	11 jours
EPE Montpellier	- 64 %	32 jours
EPE Université Grenoble-Alpes	- 81 %	5 jours
Université Lyon 1	- 39%	41 jours
ENS de Lyon	- 87%	4 jours
CentraleSupélec	- 33 %	137 jours
EPE Université Paris-Saclay	- 92 %	3 jours
Université Paris-Est-Créteil	- 79 %	3 jours
Université Sorbonne-Paris-Nord	- 86 %	5 jours

(1) Fonds de roulement

(2) Établissement public expérimental

[source : DataESR, consulté en novembre 2024 : <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/home/>]

Autres établissements à consulter sur notre site internet : [indicateurs financiers des établissements publics de l'enseignement supérieur](#)

Paris, le 19 novembre 2024

